

Notes du directeur

Henri Gilbert

Colloque sur la sécurité routière
en milieu municipal

Ministère des Transports du Québec
Direction de l'Outaouais

13 mars 2003

Salutations et mots de bienvenue

BONJOUR

Vous me permettrez de saluer monsieur Alain Labonté représentant du maire de Gatineau, messieurs et madame les préfets, maires, conseillers.

Mesdames et messieurs bonjour et bienvenue au 1^{er} colloque sur la sécurité routière en milieu municipal à se tenir en Outaouais. Le thème du colloque « La sécurité routière, l'affaire de toutes et tous » nous invite à un partage d'information et à une plus grande concertation entre nous sur ce qui est une priorité pour nos organisations la sécurité routière.

Contexte nouveau

La problématique de la sécurité doit être examinée dans un nouveau contexte. Les fusions récentes et les nouvelles attentes de nos concitoyens vis-à-vis les comportements des usagers de la route et le respect de l'environnement doivent alimenter nos réflexions.

À juste titre, notre société tolère de moins en moins l'irresponsabilité et l'improvisation. On s'attend à ce que les services publics soient performants et que les nouvelles technologies permettent d'améliorer la sécurité des personnes qui utilisent nos infrastructures. Notre environnement routier a ses particularités et nous devons examiner à fond les facteurs humains, techniques et économiques qui le composent.

L'importance de la sécurité, l'auto-accident


Pour illustrer l'importance de la sécurité, j'aimerais vérifier avec vous son impact dans nos vies.

J'aimerais donc que ceux et celles qui ont déjà eu un accident routier lèvent la main.(commentaire)

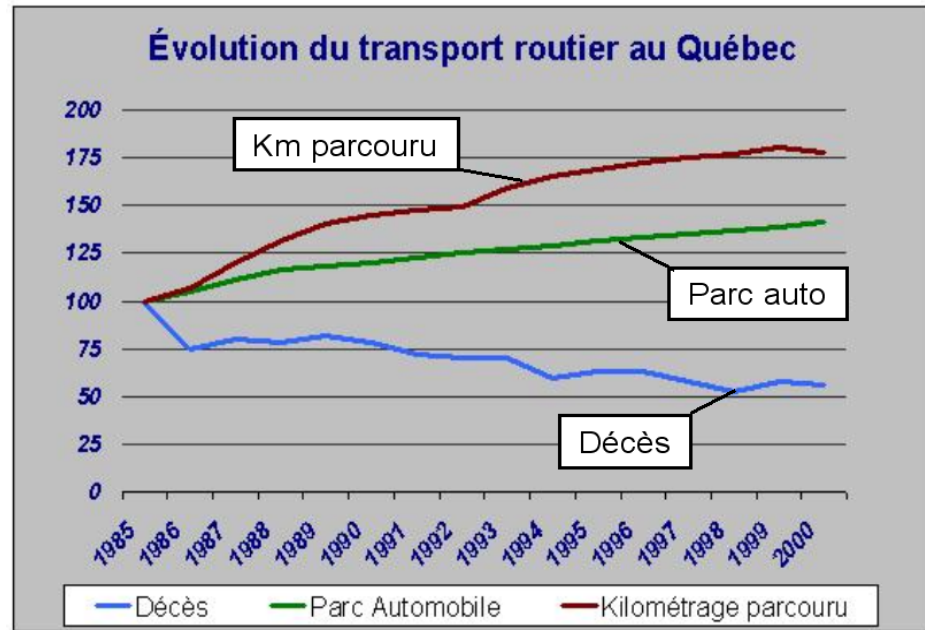
On pourrait parler de « l'auto-accident » si vous me permettez ce genre d'humour. En effet, si on regarde ça d'un peu plus près, on remarque qu'en Outaouais, en moyenne, une personne qui conduit un véhicule a une possibilité sur 25 d'avoir un accident de la route au cours de la présente année. Avec ce taux de probabilité, les billets de loterie se vendraient encore mieux !

En Outaouais, lorsque nous parlons d'accidents graves, on se rend compte qu'il y en a un à tous les 2 jours. Pour les

accidents mortels, on constate qu'il y en a environ un aux 2 semaines. Le grand total des accidents (mortels, graves, légers ou limités au matériel) représente combien d'accidents par jour pensez-vous ? Le total déclaré et identifié, par constat seulement, est de 24 accidents par jour.

Accidents mortels :	30 / an	→		1 accident aux 2 sem.
Accidents blessés graves :	190 / an	→		1 accident aux 2 jours
Accidents totaux :	8 900 / an	→		24 accidents par jour

On pourrait se glorifier d'un excellent bilan puisqu'il y a eu une baisse des décès de la route ces dernières années malgré l'augmentation du nombre de kilomètres parcourus et l'augmentation du nombre véhicules. Le graphique à l'écran illustre ce phénomène pour le Québec.



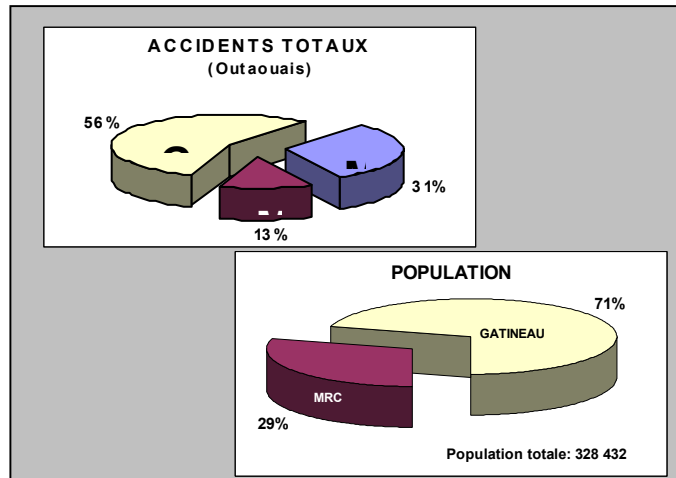
On pourrait croire que les campagnes de publicité, les lois plus sévères, l'amélioration des infrastructures et des véhicules rapportent de bons dividendes, que tout est parfait et que nous n'avons rien à améliorer dans nos façons de faire.

On pourrait réagir comme ça si nous étions indifférents aux conséquences graves des accidents encore beaucoup trop nombreux dans notre région.

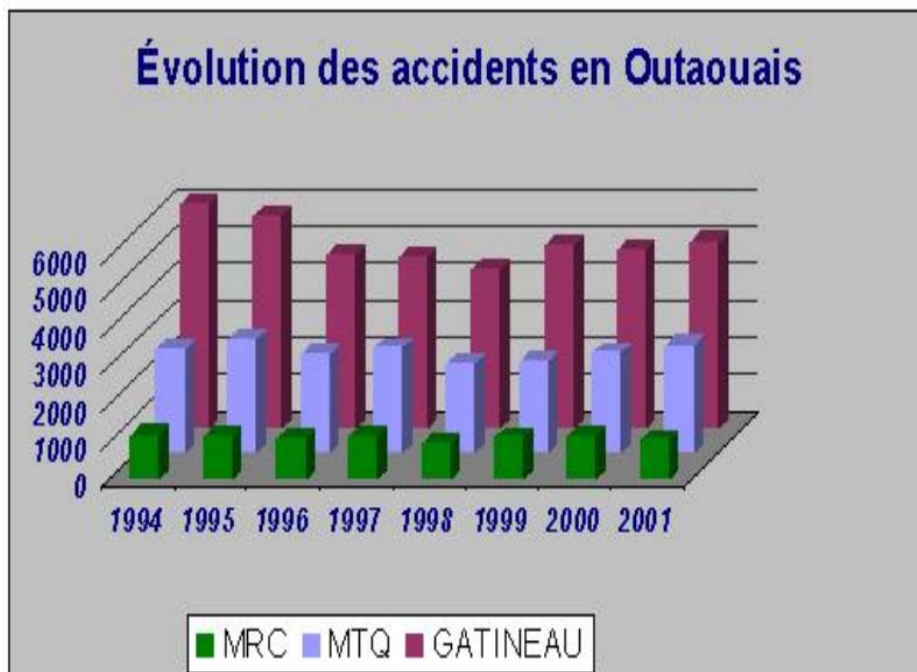
On pourrait se satisfaire de nos succès, mais nous ne pouvons pas fermer les yeux sur les souffrances morales, les impacts physiques et les conséquences financières des accidents sur nos concitoyens.

Quelques tableaux

Quelques tableaux illustrent mon propos. Sur le premier diagramme, on remarque qu'un fort pourcentage des accidents survient sur le territoire de la ville de Gatineau, ce territoire correspond toutefois à près du $\frac{3}{4}$ de la population totale de l'Outaouais. Les routes sont généralement plus denses et les croisements entre les véhicules plus fréquents d'où la forte concentration d'accidents en milieu urbain.

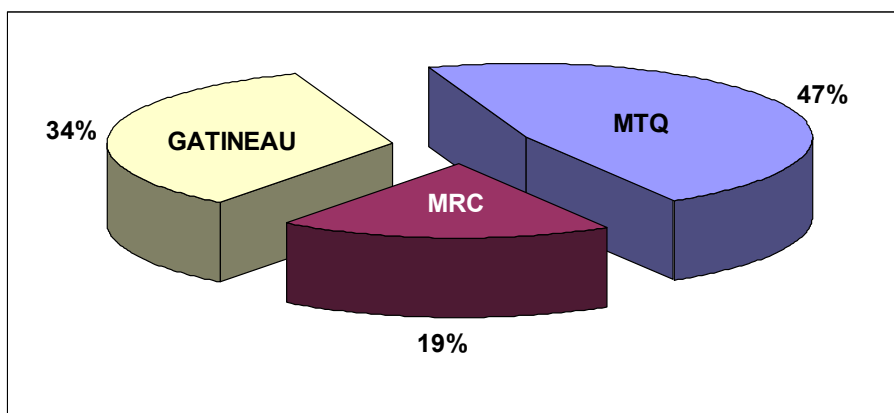


Le deuxième graphique nous renseigne sur l'évolution des accidents en Outaouais. Il est à noter que les accidents avec constat amiable ne sont pas inclus à ce tableau. Seuls les accidents avec rapport policier ont été compilés. Une légère tendance à la baisse peut être notée ces dernières années pour l'Outaouais.



Le tableau suivant nous éclaire sur la gravité des accidents selon des environnements différents.

Accidents avec dommages corporels sévères (mortels et blessés graves)



Contrairement au dernier tableau qui faisait état de la forte proportion d'accidents sur le réseau routier de la ville de Gatineau, ce tableau ci révèle une plus forte proportion des accidents avec dommages corporels sévères sur le réseau du MTQ et des municipalités faisant parties des MRC.

Pour résumer, quelques constats généraux peuvent être faits.

CONSTATS

1. Au cours des dernières années, l'on constate que même avec une augmentation des déplacements, on enregistre une baisse des accidents mortels.
2. Il y a eu une forte concentration d'accidents en milieu urbain. On constate donc que lorsque la densité de circulation est plus élevée il y a un risque d'accidents plus important.
3. Il y a aussi une plus forte gravité des accidents sur les routes en milieu rural. On constate ici que ça se passe sur les routes où la vitesse est plus élevée, donc surtout sur le réseau dont le MTQ a la responsabilité.

Le colloque d'aujourd'hui

Votre présence aujourd'hui indique clairement que la sécurité est un sujet qui vous tient à cœur. D'ailleurs vos réponses à notre sondage de l'hiver 2002 nous ont incités à tenir ce colloque. Des conférences vous permettront aussi de prendre connaissance de certaines problématiques et de partager vos connaissances sur les situations à risques.

Notre colloque se situe dans la foulée du colloque sur la sécurité routière en milieu municipal qui s'est tenu à Québec en novembre 2000. Ce colloque a permis au Ministère d'élaborer une politique de sécurité dans les transports (2001-2005) qui s'adresse à tous les acteurs en sécurité routière. Les participants à ce colloque avaient aussi convenu qu'il fallait renforcer les partenariats à tous les

niveaux, développer le soutien gouvernemental, sensibiliser les élus locaux et la population, faciliter l'accès aux données et améliorer nos analyses et actions.

Conclusion

Je vous remercie pour votre présence aujourd'hui. Comme participants, conférenciers, animateurs, secrétaires d'ateliers ou organisateurs, vous contribuez tous et toutes à améliorer la sécurité des utilisateurs de la route.

Vous me permettez de souligner l'excellent travail du personnel et du chef du Service inventaires et du Plan du ministère des Transports, monsieur Ahmed Khodari. L'équipe impliquée en sécurité routière fait de l'excellent travail depuis 1993. Aujourd'hui, quelques membres de cette équipe partageront leur connaissance en sécurité avec vous.

Aujourd'hui, nous nous donnons une excellente occasion de nous mettre à l'écoute des préoccupations de notre milieu et de mieux coordonner nos actions au bénéfice de notre communauté.

Je vous souhaite une excellente journée .